

Récréations en décalé, repas en classe, désinfections : à quoi va ressembler le retour à l'école ?

Le journal *Le Monde* dévoile ce jeudi 30 avril une version « projet » du protocole sanitaire qui doit encadrer la réouverture des écoles à partir du 11 mai. Élèves et personnels de l'Éducation nationale devront respecter de strictes règles d'hygiène.



Dans les salles de classe, les bureaux devront être espacés d'au moins un mètre en évitant les tables « en face-à-face ». | JM NIESTER / OUEST-FRANCE

[Afficher le diaporama](#)

Les syndicats d'enseignants, associations de parents d'élèves et élus locaux l'attendent avec impatience. Un protocole sanitaire encadrant la reprise de l'école à partir du 11 mai sera connu vendredi 1^{er} mai, [annonçait mardi 29 avril le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer](#), invité de *RMC-BFM TV*.

Mais avant que la copie définitive de ce plan ne soit communiquée, le journal *Le Monde* a pu consulter une version "projet"

de ce protocole. [Le quotidien publie ce jeudi 30 avril les principales règles présentées dans deux documents](#), l'un pour les écoles, l'autre pour les collèges (les lycées demeurent fermés au moins jusqu'à juin). Principal enseignement : les établissements scolaires devront mettre en œuvre des mesures d'hygiène draconiennes pour éviter de se transformer en foyers épidémiques. Ces recommandations s'articulent autour de quatre axes majeurs : aménagement des locaux, distance physique, masques et lavage des mains.

Distance physique et sens de circulation

Afin de respecter le plafond de

"15 élèves par classe"

, avancé par Édouard Philippe lors de sa présentation du plan de déconfinement du gouvernement, chaque établissement devra évaluer

"la capacité d'accueil"

de ses locaux.

"Une classe de 50 m² permet d'accueillir quinze élèves en respectant la distanciation physique"

, précisent les deux documents cités par *Le Monde*.

Le quotidien détaille ensuite les règles d'aménagement des salles de classe : bureaux espacés d'un mètre les uns des autres, interdiction des tables

"en face-à-face"

, éviter d'utiliser du matériel habituellement partagé entre les élèves.

Adultes et enfants devront non seulement garder leurs distances en classe mais aussi dans les couloirs, à la cantine, dans la cour de récréation et lors des passages aux toilettes. Pour éviter que des groupes d'élèves ne se croisent, leur arrivée devra être

"échelonnée"

en début de matinée. Dans chaque établissement, il faudra aussi définir un sens de circulation avec une signalétique claire.

Repas en salle de classe

Les élèves partiront en récréation en décalé. Si ce n'est pas possible, la pause sera à prendre à l'intérieur des classes. Terminées aussi, les interminables files d'attente à la cantine. La prise des repas dans les salles de classe doit être

"privilegiée"

,

"sous forme de plateau ou de panier-repas"

, rapporte *Le Monde*. Si le réfectoire est utilisé, les flux d'enfants doivent être organisés pour éviter les regroupements.

En cours de sport, l'utilisation des vestiaires collectifs sera proscrite. Les élèves devront arriver en tenue les jours où cette pratique a lieu.

Interdiction également de pratiquer des jeux de ballon ou de contact.

Deux masques par jour

Les enseignants, les personnels

"au contact des enfants"

et les élèves à partir de la 6^e devront porter un masque,

"même quand la distance d'un mètre peut être respectée"

. L'Éducation nationale distribuera deux masques

"grand public"

par jour à ses personnels. Les enfants pourront aussi en disposer,

"dans l'attente"

que ces masques deviennent accessibles

"aisément"

pour les familles.

Les élèves devront se laver les mains à leur arrivée, avant et après chaque repas, avant et après chaque passage aux toilettes, après la récréation, après s'être mouchés, avoir toussé ou éternué, après avoir

"manipulé des objets possiblement contaminés"

, et avant de rentrer chez eux.

Avant de rouvrir à l'ensemble des élèves, les écoles qui ont accueilli les enfants de soignants seront soumises à un

"nettoyage approfondi"

. Les sanitaires, poignées de portes, rampes d'escaliers, etc. devront subir une désinfection plusieurs fois par jour. Et les jeux de plein air ne pourront être utilisés s'ils ne sont pas désinfectés.

Les établissements scolaires parviendront-ils à respecter ces règles strictes ?

"Tous les collègues, notamment les directeurs d'école et les chefs d'établissement nous disent que c'est pour l'instant impossible"

, déclare Clément Pouillet, secrétaire général de la FNEC FP-Force ouvrière, [interrogé par France info](#), ce jeudi matin. Jean-Michel Blanquer doit discuter de ce plan vendredi avec les maires et syndicats d'enseignants.

Le Premier ministre Édouard Philippe est intervenu ce mardi après-midi, à 15 h, dans un hémicycle clairsemé de l'Assemblée nationale, mesures barrières obligent. Le chef du gouvernement y a détaillé son

plan de bataille, sa stratégie nationale pour une sortie progressive du confinement à partir du lundi 11 mai. Que faut-il en retenir ?

Ouest-France 28/04

Maintien du télétravail, port du masque dans les transports, annulation des événements sportifs et culturels, possibilité de circuler sans attestation... Toutes ces mesures annoncées mardi 28 avril par Édouard Philippe dans son plan de déconfinement recueillent une large approbation des Français, selon un sondage OpinionWay publié ce mercredi 29 avril. En revanche, l...

Ouest-France 29/04